

Le 29 septembre 2011

EMPLOIS - CONDITIONS DE TRAVAIL

Ça doit changer au CPS !

Chacun connaît les menaces pesant sur l'emploi public, et les conséquences des suppressions sur les conditions de vie au travail. Chacun connaît aussi la détermination de l'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires à agir pour faire évoluer l'organisation du travail, en parallèle à ses actions pour l'emploi.

Ce n'est pas différent dans les CPS et CPS Relais, pour lesquels nous avons obtenu l'ouverture de discussions sur le sujet, avec notamment le lancement d'une étude ergonomique sur 4 sites (Lille, Lyon, Bordeaux et Brest). Pourtant, depuis le début nous sommes en butte à l'incapacité de la DGFIP à répondre aux besoins en emplois, et même à respecter ses propres décisions.

Tous les syndicats ont boycotté avant l'été la tenue d'un groupe de travail sur l'étude ergonomique, à cause notamment du non respect du volume d'emplois qui pèse fortement sur les conditions de travail, faussant les conditions dans lesquelles se poursuit l'étude ergonomique.

En septembre 2011 rien n'a changé, malgré les 29 implantations promises. Des dizaines de chaises sont vides, des agents ont été formés mais n'ont pas rejoint les CPS et CPS relais, alors qu'une nouvelle campagne d'accueil particulièrement chargée et tendue est en cours. Qu'en sera-t-il à nouveau en 2012, lors de la généralisation de la couverture des départements par les CPS ?

L'Union SNUI – SUD Trésor Solidaires s'est à nouveau adressée à la Direction Générale en exigeant que l'administration affecte aux CPS et CPS Relais tous les emplois promis. Si la Direction Générale assure « travailler à la correction de ces manques », nous n'avons pas d'engagement clair sur le délai et les volumes d'emplois qui pourraient y être consacrés. Il faut du concret !

Pour nous c'est clair, assez tergiversé, il faut que ça change !

Pour l'Union SNUI-SUD Trésor Solidaires, il est urgent que des décisions soient prises :

- ◆ **Respect immédiat du nombre d'emplois implantés.**
- ◆ **Engagements fermes sur le renforcement des emplois en CPS et CPS Relais pour 2012 également.**
- ◆ **Engagement concret de discussions sur les conditions de vie au travail, bien au-delà de l'étude ergonomique.**

